ZOOM SUR

La Cistude d'Europe

(Emys orbicularis)



La Cistude est une petite tortue d'eau douce qui peut atteindre 20 centimètres et peser jusqu'à 1,5 Kg. Brune à noire sur la dossière et jaune sur le plastron, elle présente des ponctuations jaunes sur l'ensemble du corps.

Malgré une longévité de près de 50 ans, moins d'1% des jeunes atteindrait l'âge adulte.

Dès le printemps, les Cistudes sortent de leur hivernation pour reprendre leur activité. Après plusieurs mois passés enfouies dans la vase, elles recherchent les postes d'insolation sur les bois morts et en berge. La période des accouplements commence.

Mâtures entre 8 et 12 ans, les femelles pondent leurs œufs en périphérie des plans d'eau dans des milieux ouverts secs et chauds aux alentours du mois de juin.

Carnivore en début de vie puis omnivore, la Cistude se nourrit essentiellement d'invertébrés aquatiques mais peut toutefois être plus opportuniste et ingérer des cadavres de poissons, oisillons, rongeurs et batraciens.

Répartition sur site

Les populations du site comptent parmi les plus septentrionales de l'espèce en France, Répartis dans quelques annexes de Loire et d'Allier, les sites sont encore à l'étude pour mieux connaître les effectifs et leur cycles biologiques.

La Cistude souffre de plusieurs agressions directes et

La destruction et l'altération de ses milieux de vies sont décisives, tout comme la fragmentation des milieux. Comblement, drainage, pratiques agricoles, piscicoles et sur-entretien des plans d'eau font disparaître l'habitat de vie des adultes et jeunes. La déprise des prairies et la fermeture des milieux ouverts réduisent le nombre de site de ponte potentiel. La concentration des œufs les rendent vulnérables aux prédations et risques naturels.

L'introduction de la Tortue de Floride est une menace pour la Cistude d'Europe. Le prélèvement et la destruction (volontaire ou non) des individus par l'homme fragilisent également les stocks de reproducteurs déjà réduits.





Perspectives de protection

C'est en préservant leurs habitats par une gestion adaptée des plans d'eau et des milieux ouverts, ainsi qu'en leur assurant une certaine quiétude en limitant la fréquentation des sites que cette tortue pourra se maintenir et peut-être coloniser d'autres secteurs.

Statut de l'espèce

Directive Habitats-Faune-Flore: annexe II et IV Convention de Berne : annexe II Protégé en France (vulnérable)

Avec yous!

Qui peut participer à Natura 2000 ?

Tout propriétaire ou bénéficiaire de droits réels sur une parcelle incluse dans un site Natura 2000, qu'il soit agriculteur, forestier, particulier, collectivité ou association, peut s'engager dans la démarche pour préserver la biodiversité.

Comment s'engager dans Natura 2000 ?

Essentiellement basé sur une démarche volontaire, Natura 2000 offre deux possibilités pour s'engager :

> Les Contrats Natura 2000

Les contrats Natura 2000 peuvent être passés en milieu agricole (Mesures Agro-Environnementales = MAE), forestier ou non agricole non forestier pour une durée de 5 ans.

Les contrats sont proposés dans un objectif de préservation des habitats et espèces d'intérêts européens. Les contractants sont financés pour la mise en place d'actions favorables à la préservation des milieux naturels visés telles que définies dans le document d'objectifs. L'aide peut aller jusqu'à 100 % des dépenses engagées.

> La Charte Natura 2000

La charte Natura 2000 est un engagement au maintien de bonnes pratiques sur les parcelles engagées. Celles-ci peuvent être à vocation agricole, forestière ou non productive. Sans contrepartie financière, la signature d'une charte ouvre droit à des exonérations fiscales et est une garantie de gestion durable des forêts. L'engagement souscrit porte sur 5 ou 10 ans.

Comment procéder ?

Toute personne souhaitant s'inscrire dans la démarche Natura 2000 sur les sites de l'axe Loire-Allier doit prendre contact avec l'animateur concerné. Ce dernier effectuera un diagnostic des parcelles et accompagnera le contractant vers la signature du contrat avec la Direction Départementale des Territoires (DDT), service administratif en charge de l'instruction du dossier.

Les actions pourront être engagées par le contractant ou déléguées à un tiers dans le respect des cahiers des charges.



Pour en savoir plus:

Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre



Conservatoire d'espaces naturels

Contact : Jocelyn Gillaizeau (chargé de mission Natura 2000 Axe Loire/Allier)

Adresse: 11 bis rue Ferdinand Gambon 58150 Pouilly-sur-Loire

Tél: 03.86.39.31.31 / **Fax**: 03.86.39.17.67 Mail: pierre-jocelyn.gillaizeau@cen-centre.org **Site:** www.cen-centre.org

Conservatoire d'espaces naturels

de Bourgogne

Chemin du Moulin des Etangs - 21600 Fenay **Tél:** 03.80.79.25.99 Mail: contact@cen-bourgogne.fr

Site: www.cen-bourgogne.fr

Pays Nevers sud nivernais

Ferme du Marault Maison du XVIII 58470 Magny-Cours Tél: 03 86 21 20 69 contact@pnsn.fr

DREAL Centre

5 avenue Buffon - BP 6407 45064 Orléans Cedex2 **Tél**: 02.38.49.91.91

DREAL Bourgogne

6, Chancelier de l'Hospital BP 1550 - 21035 Dijon Cedex **Tél:** 03.80.63.18.50





Crédits

Directeur de publication : S. GOMEZ - CENB Texte: J. GILLAIZEAU, D. LERAT, E. JUHEL, C. NEYER

et D. SIRUGUE

- CENRC : J. GILLAIZEAU
- CSNB : N. POINTECOUTEAU, B. FRITSCH
- B DUMAS I-M KOUN Cartes: CEN Centre 2009

Impression: S'PRINT

Tirage: 1500 ex



Natura 2000 sur l'axe LOIRE - ALLIER Entre Cher et Nièvre

Gazette d'information Natura 2000

Les Conservatoires d'espaces naturels agissent de longue date sur le bassin de la Loire pour préserver sa biodiversité dans un souci constant de développement soutenable et particulièrement en associant l'ensemble des acteurs du territoire ligérien.

Sur les vallées de la Loire et de l'Allier, dans le Cher et la Nièvre, les deux Conservatoires, celui de la région Centre et celui de la Bourgogne, travaillent de concert depuis de nombreuses années. Dans cette logique, ils ont aidé à la construction du réseau Natura 2000 des Vallées de la Loire et de l'Allier aux côtés des services de l'État et des membres du Comité de Pilotage.

Cinq ans après le lancement de la mise en œuvre des Documents d'Objectifs, nos deux conservatoires ont œuvré avec les acteurs du territoire à la mise en application des Mesures Agri-environnementales, à l'émergence de nombreux contrats Natura 2000 ainsi qu'à l'amélioration permanente des connaissances de la biodiversité des sites.

À la lecture de cette gazette, vous trouverez des illustrations de cette volonté de rendre les choses opérationnelles sur le sujet de Natura 2000. Mais pour aller au-delà sachez que de nouveau, des brebis pâturent en bord de Loire sur un site du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne grâce à Natura 2000 ainsi que grâce à une volonté sans failles des collectivités territoriales! On est bien là dans une réelle volonté de concilier « Homme et Nature ». Que l'ensemble des acteurs ayant œuvré à ce retour d'un pastoralisme ligérien en Bourgogne en soit remercié par ces quelques lignes.

À l'heure où les collectivités territoriales prennent un rôle majeure dans la poursuite de l'action du réseau Natura 2000 dans les vallées de la Loire et de l'Allier, je souhaitais par ces quelques mots féliciter le Pays Nevers Sud Nivernais et réaffirmer le soutien du réseau des Conservatoires à Natura 2000. Bonne lecture à vous.

Daniel SIRUGUE

Président du Conservatoire d'espaces naturels de Bouraoane

Les sites Natura 2000 :

FR2610004 Vallées de la Loire et de l'Allier de Neuvy-sur-Loire à Mornay-sur-Allier FR2400522 Vallées de la Loire et de l'Allier

FR2600965 Vallée de la Loire de Fourchambault à Neuvy-sur-Loire

FR2600968 Bec d'Allier

FR2600969 Val d'Allier Bourguignon







Un recensement des sites de reproduction des sternes et des ædicnèmes, premier pas vers leur protection.

Les Sternes pierregarins et naines, ainsi que l'Oedicnème criard, sont des oiseaux qui se reproduisent sur les bancs de sables et îlots tout au long de l'axe ligérien. Ces espèces sont de celles qui ont justifié la création du site Natura 2000 local au titre de la Directive Oiseaux.

Ces oiseaux pondent leurs œufs directement sur le sable et les graviers dépourvus de végétation. Cette particularité les rend particulièrement sensibles au dérangement et aux crues qui peuvent anéantir une saison de reproduction.

Au printemps 2011, un recensement des colonies de Sternes naines et pierregarins sur l'ensemble du cours de la Loire et de l'Allier a été mené conjointement par les différentes structures ornithologiques départementales. Sur le Cher et la Nièvre, cette étude a été réalisée par l'association SOBA Nature Nièvre dans le cadre de l'action Natura 2000.

Sur le site, ce sont près de 100 couples de Sternes pierregarins répartis sur 15 colonies qui ont été recensés. Pour la Sterne naine, 90 couples sont notés sur 13 colonies. Et 21 sites de

reproductions de l'Oedicnème criard ont été identifiés.

Ces chiffres montrent l'importance du territoire pour ces espèces. Cependant, plusieurs colonies ont été dérangées et les nidifications y ont échoués. C'est pour éviter ces dommages, souvent dû à une méconnaissance, qu'une réflexion sera engagée pour les saisons prochaines entre tous les usagers afin de définir un programme de protection des colonies les plus emblématiques.



La charte Natura 2000

une valorisation des pratiques et des usages

Allier, les chartes sont enfin arrivées. Le document a été validé en comité de ses terres et à maintenir des pratiques de pilotage en fin d'année 2011 et les et usages favorables à la biodiversité préfectures ont arrêté le dispositif bien souvent menées par habitude. courant 2012, rendant la charte Des avantages fiscaux sont effectifs pour pleinement opérationnelle.

propriétaire ou gestionnaire d'une sites Natura 2000.

Sur les sites Natura 2000 de l'axe Loire- parcelle à ne pas nuire aux milieux naturels et espèces dans la gestion qu'il a les signataires.

Mais qu'est ce qu'une Charte Natura Si vous souhaitez des renseignements 2000 ? C'est un engagement du plus précis, contactez l'animateur des

Natura 2000 en action:

le contrat de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire

D'importants travaux de restauration et d'entretien des pelouses et prairies de bord de Loire ont été réalisés sur la commune de Mesves-sur-Loire en octobre 2011. Ils ont pour objectif principal d'améliorer et de maintenir la mosaïque de milieux ouverts (pelouses et prairies sèches) caractéristiques des paysages ligériens et nécessaires à de nombreuses espèces de faune et de flore.



Ceci est l'un des objectifs du plan de gestion 2010-2014 de la réserve naturelle.

En effet ces pelouses et prairies de bords de Loire abritent un Les aménagements de la Loire et l'extraction de matériaux, lulu, Huppe fasciée, Fauvette à tête noire...).

bras secondaires, recouvrant ou décapant les terrasses de banalisant ainsi les paysages ligériens. sables.

patrimoine naturel remarquable : flore (Canche blanchâtre), ont contraint le fleuve à creuser en profondeur, provoquant insectes (criquets, grillons, sauterelles, papillons...), l'enfoncement du lit de la Loire. Les terrasses sableuses chauves-souris, oiseaux (Pie-grièche écorcheur, Alouette sur lesquelles sont installées les pelouses et prairies ne sont donc plus aussi souvent recouvertes et remaniées par Ces milieux naturels sont l'héritage de la dynamique les eaux, et la végétation ligneuse (pruneliers, aubépines, fluviale de la Loire : en se déplaçant au gré des crues et églantiers, ronces) peut alors se développer. L'abandon des décrues, le fleuve érode les berges ou dépose du sable, de certaines pratiques agricoles (pâturage, fauche, coupe créant et emportant îles et îlots, ouvrant ou comblant des de bois...) a accentué ce phénomène de végétalisation,

Et si on passait à l'action ?

À Mesves-sur-Loire, les 2,5 ha de prairie de l'île du bas ont qui participent au processus de régénération de ces milieux fait l'objet d'un broyage afin de contenir la progression des naturels. ligneux. Sur les 3,7 ha de pelouses et prairies situées entre nécessaires en complément du broyage afin de limiter la alluviales isolées. progression des fourrés sur les milieux ouverts. Un broyage bisannuel permettra ensuite d'entretenir ces deux secteurs. Des suivis scientifiques (relevés botaniques) permettront favorable à la petite faune de plaine, notamment aux lapins parcelles

l'étang des Charmilles et la Loire, un pâturage équin a permis Ces travaux réalisés sur le Domaine Public Fluvial de contenir l'avancée des ligneux de 2005 à 2009, mais ne s'étendront en 2012 à la partie plus boisée de l'Île du Bas pouvait entretenir de façon totalement satisfaisante le site (Mesves-sur-Loire) pour environ 5 ha supplémentaires. (zones de refus de pâturage par des animaux peu rustiques, Il s'agira alors de travaux d'ouverture localisée dans les surpâturage, piétinement). Des travaux de bucheronnage, fourrés (bucheronnage) qui permettront notamment de de débroussaillage et de rognage de souche étaient reconnecter différentes zones de pelouses et prairies

L'entretien des pelouses et prairies sera également de vérifier l'efficacité de ces mesures de gestion sur les



L'évaluation des incidences Natura 2000

La loi n° 2008-757 du 1er août 2008 relative à la responsabilité environnementale a modifié le régime d'évaluation des incidences en établissant un système de listes nationales et locales des projets soumis à évaluation des incidences.

Textes de référence :

- Décret n°2010-365 du 09 avril 2010 (liste nationale)
- Arrêté n°2011-DDT-1693 du 25 août 2011 (Nièvre) et 2012-1-300 du 05 mars 2012 (Cher) (1ère liste locale)

La deuxième liste locale est en cours d'élaboration



Quelles sont les activités concernées?

Elles concernent différents domaines: l'eau, l'urbanisme, l'industrie, les manifestations sportives...

Comment évaluer l'incidence de mon projet ?

En analysant l'état initial du site sur lequel je souhaite installer mon projet et en mesurant les impacts de ce dernier sur le ou les sites Natura 2000.

Le dossier d'évaluation des incidences doit contenir à minima

- Une présentation simplifiée de l'activité (ampleur, durée, technique),
- Une carte situant le projet et un plan détaillé des travaux, projets ou activités par rapport aux périmètres des sites Natura 2000,
- Un exposé sommaire des incidences que le projet est ou non susceptible de causer sur les sites Natura 2000 et notamment sur les espèces et habitats avant permis la désignation,
- Une description des activités déjà présentes (autres activités humaines, enjeux écologiques...) sur la zone où devrait se dérouler le projet.
- Conclusion : le projet a-t-il une incidence sur les sites Natura 2000?

Un formulaire simplifié a été élaboré afin d'aider le pétitionnaire dans cette démarche.



Où trouver l'information?

- Auprès de l'animateur des sites
- Auprès de la DDT de la Nièvre et de la DDT du Cher
- Sur le site internet de la DREAL Bourgogne et de la DREAL Centre